



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

QUEL USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI ?



SOMMAIRE

- p.2 Les demandeurs d'emploi sont aussi bien connectés que l'ensemble de la population française
- p.4 Neuf demandeurs d'emploi sur dix utilisent Internet pour leur recherche d'emploi
- p.9 Les canaux de recherche d'emploi en ligne sont complémentaires aux canaux traditionnels

Publication réalisée
en partenariat avec l'IFOP



L'essentiel à retenir

Avec un taux d'utilisation d'Internet et un niveau d'équipement très proches de celui de l'ensemble de la population, les demandeurs d'emploi sont des « habitués » d'Internet et des nouvelles technologies : 96% d'entre eux les utilisent dans leur quotidien et 73% sont inscrits sur les réseaux sociaux.

Ces nouvelles technologies sont également mises à profit pour retrouver un emploi. Ainsi, 88% des demandeurs d'emploi mobilisent Internet pour effectuer des démarches effectives de recherche d'emploi comme consulter et répondre à des offres, envoyer des candidatures spontanées, déposer un CV en ligne (85%), mais aussi pour s'informer sur le marché du travail (66%), obtenir des conseils sur les techniques de recherche d'emploi comme la rédaction d'un CV ou d'une lettre de motivation, ou encore pour suivre des formations en ligne (14%). Les plus âgés et les moins diplômés utilisent toutefois moins les outils numériques.

Le site de Pôle emploi, pole-emploi.fr, est le site le plus consulté par les demandeurs d'emploi pour leur recherche d'emploi avec un taux d'utilisation de 87%, et 77% de ses utilisateurs sont satisfaits des informations qu'ils y trouvent. Le site est principalement consulté pour ses offres d'emploi, mais il offre également une gamme étendue de services qui se diversifient sans cesse (informations relatives au marché du travail, aides proposées, accompagnements en ligne...).

Pour autant, les canaux de recherche « en ligne » ne se substituent pas aux canaux « hors ligne ». Ceux-ci restent les plus utilisés et les plus efficaces pour retrouver un emploi, avec en tête la sollicitation du réseau personnel et professionnel (37% des retours à l'emploi). Les outils numériques apparaissent donc au final comme complémentaires aux moyens de recherche d'emploi traditionnels, et permettent de rendre plus efficaces les démarches de recherche d'emploi.

Murielle MATUS et Sandra GAUMONT
Direction des Statistiques, des Etudes et de l'Évaluation

88%

DES DEMANDEURS
D'EMPLOI UTILISENT
INTERNET POUR LEUR
RECHERCHE D'EMPLOI



Ils utilisent Internet pour trouver des offres, mais aussi pour s'informer sur le marché du travail, améliorer leurs techniques de recherche d'emploi et se former.



Les demandeurs d'emploi sont aussi bien connectés que l'ensemble de la population française

Internet est devenu un média incontournable dans le fonctionnement du marché du travail. Les sites internet permettant de diffuser ou de consulter à moindre coût des offres d'emploi ou des CV en ligne se sont multipliés. Les acteurs d'intermédiation comme Pôle emploi se sont modernisés en investissant dans les outils numériques tandis que les réseaux sociaux professionnels poursuivent un développement croissant. Ces évolutions, en assouplissant les modalités de relations entre les chercheurs d'emploi et les employeurs, contribuent à fluidifier le marché du travail et en corrigent, du moins en partie, « l'imperfection » (Fondeur, 2016).

Elles ont également des impacts sur les pratiques de recrutement et de recherche d'emploi, et interrogent ainsi sur l'usage actuel des différents canaux de recherche et sur la substitution possible des canaux traditionnels (candidature par courrier, petites annonces papier, dépôt de CV en main propre...) par leurs équivalents numériques.

96% des demandeurs d'emploi utilisent Internet dans leur vie courante

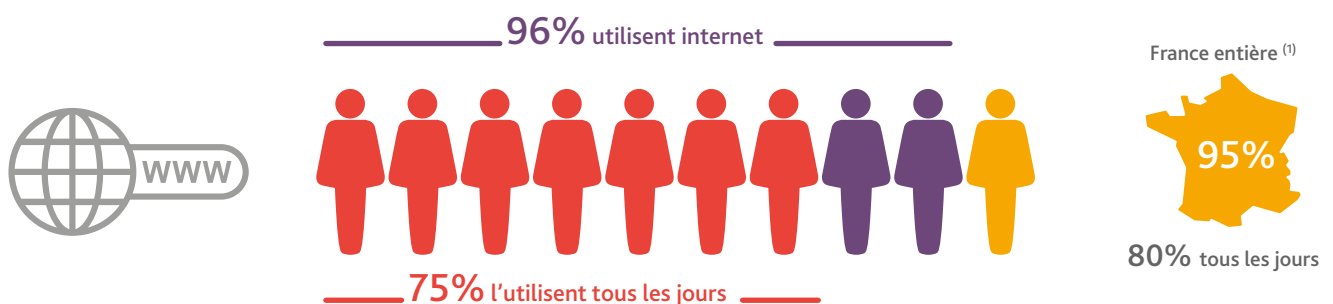
Avec un taux d'utilisation d'Internet et un niveau d'équipement très proches de celui de l'ensemble de la population, les demandeurs d'emploi sont des « habitués » d'Internet et des nouvelles technologies. 96% des demandeurs d'emploi les utilisent dans leur quotidien (95% pour l'ensemble de la population française entre 18 et 59 ans [cf. figure 1]) et presque tous disposent à titre personnel du matériel nécessaire pour se connecter : 92% possèdent un ordinateur, un smartphone et/ou une tablette contre 95% pour l'ensemble de la population [cf. encadré 1].

Les modes d'accès à Internet se sont fortement développés au cours des dernières années avec le développement des nouvelles technologies. L'accès à Internet se trouve facilité par l'élargissement de la gamme des supports de connexion proposés et la diversification des lieux potentiels de connexion. Plus de neuf demandeurs d'emploi sur dix (91%) se connectent à leur domicile, plus des deux tiers (68%) le font aussi dans différents lieux tels que chez des amis, la famille ou dans des lieux publics et un peu plus de la moitié sur le poste de travail qu'ils ont occupé ou qu'ils occupent désormais.

Les trois quarts des demandeurs d'emplois déclarent utiliser Internet au moins une fois par jour, quelle qu'en soit la raison.

Figure 1

TAUX D'UTILISATION D'INTERNET CHEZ LES DEMANDEURS D'EMPLOI



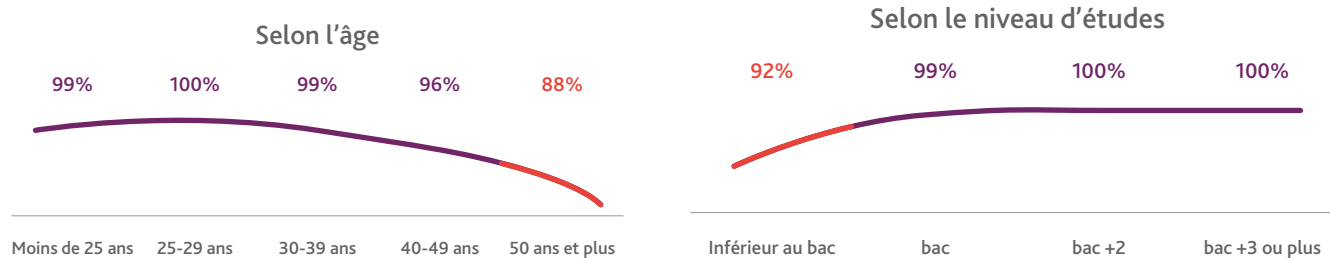
Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016
Source : Pôle emploi, FH – enquête IFOP sur les pratiques de recherche d'emploi

L'âge et le diplôme sont des critères déterminants vis-à-vis de l'usage d'Internet dans la vie courante [cf. graphique 1]. Ces deux critères sont logiquement très corrélés puisque les plus jeunes sont aussi les plus diplômés (64% des moins de 30 ans ont un niveau supérieur ou égal au bac) alors que 60% des 50 ans ou plus ont un niveau inférieur au bac.

(1) Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations », 2015 (base 18-59 ans).

Graphique 1

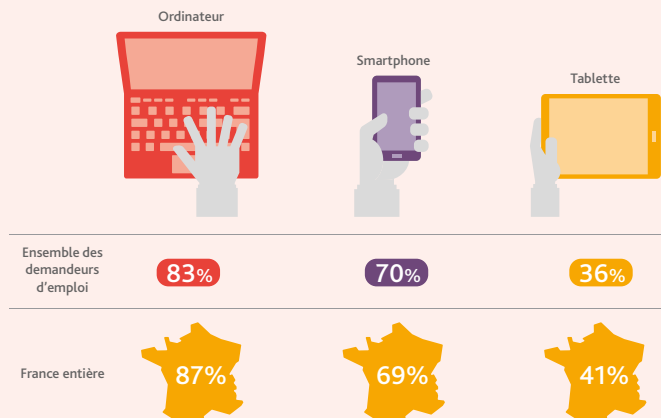
TAUX D'UTILISATION D'INTERNET EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU NIVEAU D'ÉTUDES



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016
 Source : Pôle emploi, FH – enquête IFOP sur les pratiques de recherche d'emploi

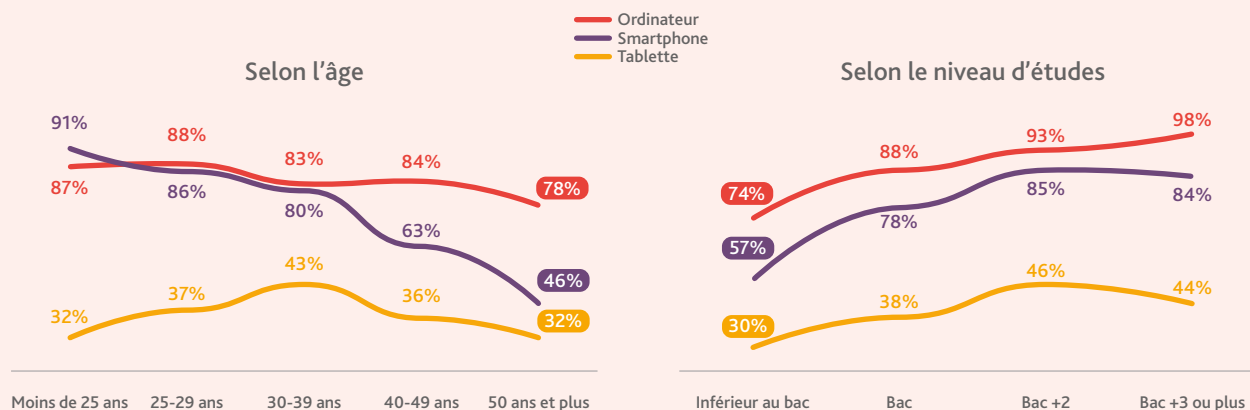
Encadré 1 : Le taux d'équipement des demandeurs d'emploi est semblable à celui de l'ensemble des Français et varie en fonction de l'âge et du niveau d'études

A l'image de la population française, les demandeurs d'emploi sont pour la plupart équipés en ordinateur (83%) ou en smartphone (70%). Seul l'équipement en tablette est plus restreint (36% contre 41% pour l'ensemble de la population française). Au total, 92% des demandeurs d'emploi disposent d'au moins un équipement (95% pour l'ensemble de la population).



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016
 Source : Pôle emploi, FH – enquête sur les pratiques de recherche d'emploi/ IFOP CREDOC, Enquêtes sur les « conditions de vie et les aspirations 2015 »

Les plus jeunes sont mieux équipés que les demandeurs d'emploi plus âgés : 98% des moins de 30 ans possèdent au moins un équipement leur permettant de se connecter à Internet alors que 84% des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus sont équipés. Le diplôme joue également un rôle important. L'ensemble des demandeurs d'emploi diplômés d'un bac+2 et plus sont usagers d'Internet et disposent presque tous d'un équipement approprié alors que les niveaux inférieurs au bac sont équipés dans 87% des cas et utilisent Internet dans 92% des cas. Pour les demandeurs d'emploi de niveau primaire n'ayant pas atteint le collège, la part de personnes équipées se réduit à 74% et la part d'utilisateurs d'Internet à 80%.



Près de trois demandeurs d'emploi sur quatre sont inscrits sur un réseau social

Tous âges confondus, près de trois demandeurs d'emploi sur quatre (73%) sont inscrits à au moins un réseau social. Ce résultat bien supérieur à celui de l'ensemble de la population française (64%) peut s'expliquer par une plus forte représentation des jeunes au sein de la population des demandeurs d'emploi. En effet, le clivage générationnel est encore plus profondément marqué pour la présence sur les réseaux sociaux : plus de neuf demandeurs d'emploi sur dix (92%) âgés de moins de 25 ans y sont présents quand à peine plus de la moitié (52%) des 50 ans et plus le sont.

Le réseau social le plus répandu est Facebook (cité dans 64% des cas), suivi de loin par google+ (28%). Les réseaux sociaux professionnels rencontrent un succès plus modéré et séduisent 20% des demandeurs d'emploi. La mobilisation des demandeurs d'emploi sur ce type de réseau est cependant plus forte que pour l'ensemble de la population : LinkedIn rassemble ainsi 17% d'inscrits parmi les demandeurs d'emploi contre 10% pour l'ensemble de la population française.

L'utilisation d'Internet est jugée indispensable par neuf demandeurs d'emploi sur dix

Les demandeurs d'emploi ont majoritairement un avis positif sur l'impact d'Internet et des outils numériques : 91% estiment que leur utilisation est indispensable (91%) et facilite la vie (84%). Un peu plus de la moitié reconnaît néanmoins utiliser ces outils par obligation (56%).

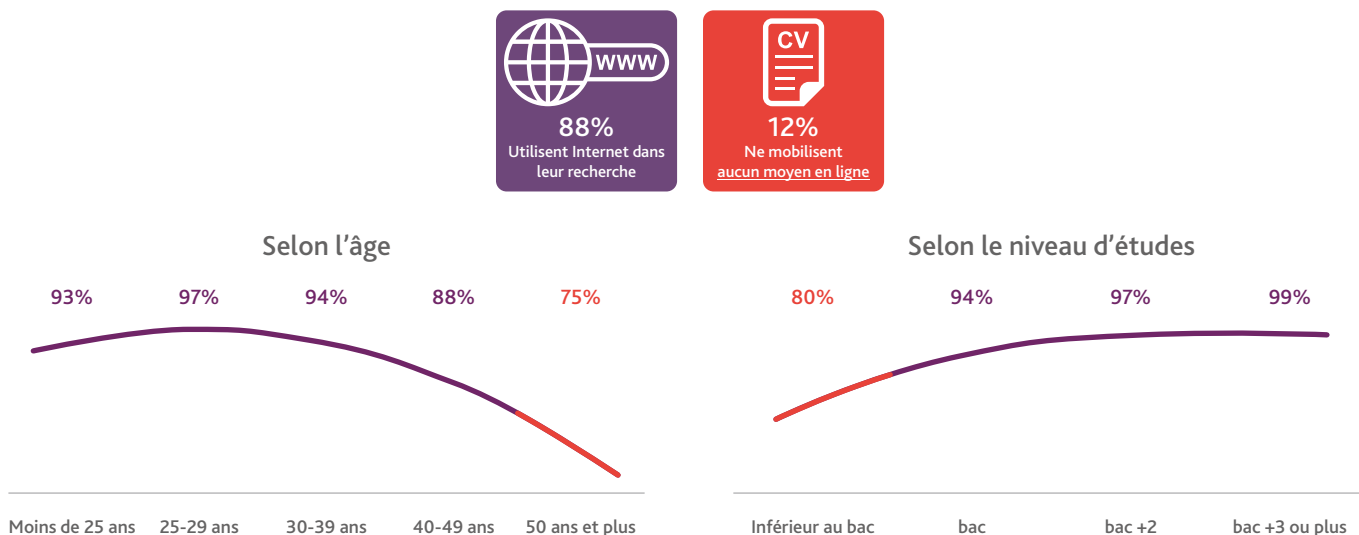
Neuf demandeurs d'emploi sur dix utilisent Internet pour leur recherche d'emploi

Les demandeurs d'emploi utilisent Internet pour trouver des offres, mais aussi pour s'informer sur le marché du travail, améliorer leurs techniques de recherche d'emploi et se former

L'utilisation d'Internet, largement répandue aujourd'hui dans de nombreux pans de la vie courante, l'est également lorsqu'il s'agit de chercher du travail [cf. figure 2]. Près de neuf demandeurs d'emploi sur dix (88%) utilisent Internet pour effectuer des démarches effectives de recherche d'emploi (consulter et répondre à des offres, envoyer des candidatures spontanées,...), mais aussi pour s'informer sur le marché du travail ou sur les techniques de recherche d'emploi (rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation,...) ou encore pour suivre des formations en ligne [cf. graphique 2]. Comme pour son utilisation dans la vie courante, la part des demandeurs d'emploi utilisant Internet pour rechercher un emploi diminue avec l'âge et augmente avec le niveau d'études [cf. encadré 2].

Figure 2

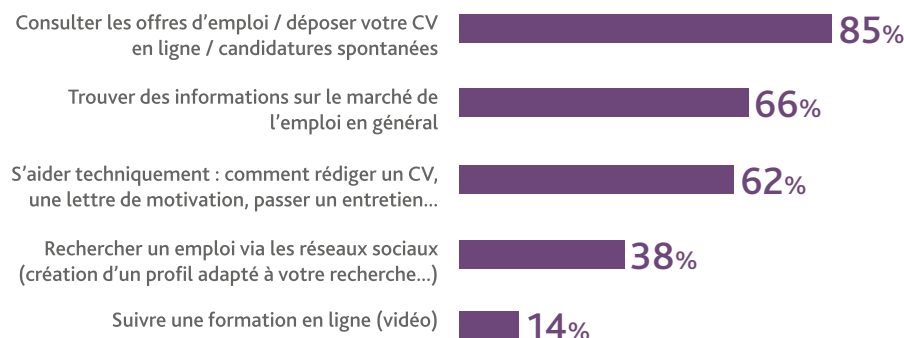
UTILISATION D'INTERNET PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI POUR RECHERCHER UN EMPLOI



Parmi les moyens « en ligne », « consulter et/ou répondre à des offres d'emploi sur Internet » arrive en tête ; trois quarts des demandeurs d'emploi interrogés déclarent réaliser cette démarche. Six demandeurs d'emploi sur dix affirment également avoir déposé leur curriculum vitae en ligne et plus de la moitié ont déjà déposé une candidature spontanée sur le site d'un employeur.

Graphique 2

UTILISATION D'INTERNET DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016
Source : Pôle emploi, FH – enquête IFOP sur les pratiques de recherche d'emploi

Les réseaux sociaux sont aussi mobilisés dans une proportion importante puisqu'un peu plus d'un tiers des demandeurs d'emploi les utilisent pour trouver un emploi, pour se renseigner sur une entreprise ou pour développer leur réseau professionnel [cf. graphique 3]. Les réseaux sociaux sont plus fréquemment utilisés par les jeunes et surtout par les plus diplômés, et concernent davantage certains segments du marché du travail, comme la communication, média et multimédia. 86% des demandeurs d'emploi recherchant un métier de ce secteur sont inscrits sur un réseau social et surtout 66% d'entre eux ont consulté les réseaux sociaux dans le cadre de leur recherche d'emploi, contre 38% de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Néanmoins, les utilisateurs sont moyennement convaincus de l'efficacité de ces réseaux sociaux : 21% s'en disent tout à fait satisfaits et 49% plutôt satisfaits.

Graphique 3

UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI



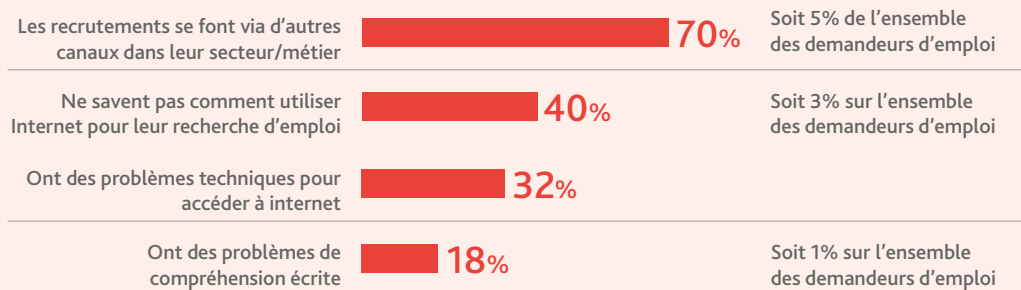
Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016 utilisant les réseaux sociaux dans le cadre de leur recherche d'emploi
Source : Pôle emploi, FH – enquête IFOP sur les pratiques de recherche d'emploi

Encadré 2 : Qui sont les demandeurs d'emploi qui n'utilisent pas les outils numériques pour leur recherche d'emploi, et pour quelles raisons ?

Très peu de demandeurs d'emploi (4%) n'utilisent pas du tout Internet, considérant qu'Internet et les outils numériques en général ne font pas partie de leur vie et qu'ils peuvent s'en passer au quotidien. Par ailleurs, bien qu'usagers d'Internet dans la vie courante, 8% des demandeurs d'emploi ne mobilisent pas les outils numériques dans leur recherche d'emploi. Ainsi, au total, 12% des demandeurs d'emploi ne se servent pas d'Internet dans le cadre de leur recherche d'emploi.

Pour la plupart des demandeurs d'emploi ne se servant pas d'Internet pour rechercher un emploi alors qu'ils l'utilisent par ailleurs (70%, soit 5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi), les recrutements dans leur secteur se font via d'autres canaux.

MOTIF DE NON-RECOURS À INTERNET POUR LA RECHERCHE

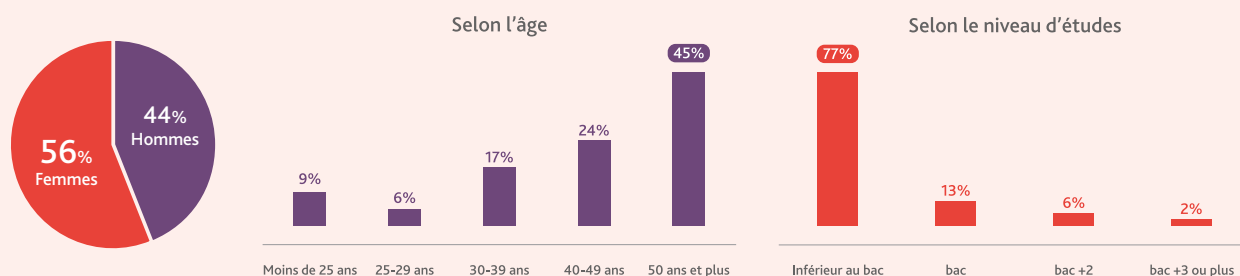


Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016, n'utilisant pas Internet dans leur recherche d'emploi
Source : Pôle emploi, FH – enquête sur les pratiques de recherche d'emploi/ IFOP

Certains évoquent des problèmes techniques ou de compréhension écrite (3% de l'ensemble des demandeurs d'emploi) et 3% déclarent ne pas savoir comment utiliser Internet dans leur recherche.

Ces 12% de demandeurs d'emploi qui n'utilisent pas Internet pour leur recherche d'emploi sont plus âgés que la moyenne (45% sont âgés de 50 ans ou plus et 15% seulement ont moins de 30 ans) et très peu diplômés (77% n'ont pas atteint le niveau bac et seulement 8% ont un niveau de diplôme à bac+2 et plus²).

Au total, on observe donc un effet générationnel et un effet de niveau d'études dans l'utilisation des outils numériques. Ces deux sujets doivent rester un sujet d'attention pour le service public de l'emploi, même si l'effet générationnel devrait s'estomper avec le temps.



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016, n'utilisant pas Internet dans leur recherche d'emploi

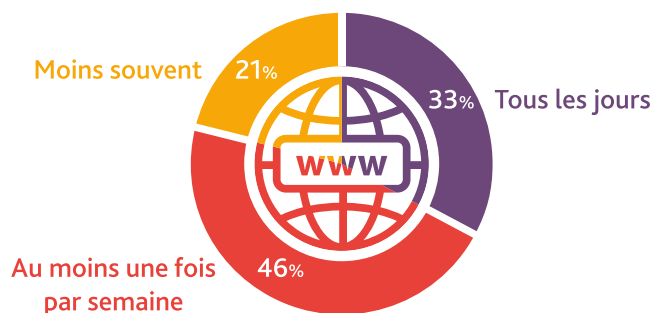
² Une analyse toutes choses égales par ailleurs confirme l'importance de l'âge et du diplôme dans l'utilisation des outils numériques dans la recherche d'emploi.

Huit demandeurs d'emploi sur dix utilisant Internet pour leur recherche d'emploi s'en servent au moins 1 fois par semaine

Près de huit demandeurs d'emploi sur dix utilisant Internet dans le cadre de leur recherche d'emploi en sont satisfaits. Ils reconnaissent très largement l'utilité d'Internet qui leur permet de faciliter leurs démarches (85%) et sont globalement très à l'aise avec l'outil (87%). Un tiers d'entre eux sont même des usagers quotidiens [cf. graphique 4] et placent donc l'outil au cœur de leur recherche.

Graphique 4

FRÉQUENCE D'UTILISATION D'INTERNET DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI



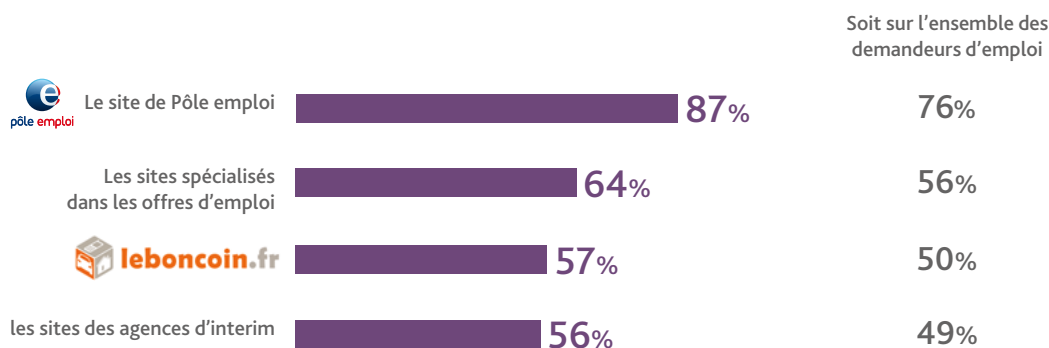
Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016 ayant utilisé Internet dans le cadre de leur recherche d'emploi
Source : Pôle emploi, FH – enquête IFOP sur les pratiques de recherche d'emploi

Le site de Pôle emploi est le site le plus consulté dans le cadre de la recherche d'emploi

Dans ce contexte, le site de Pôle emploi arrive largement en tête des premiers sites consultés par les demandeurs d'emploi (87% [cf. graphique 5]) devant les sites spécialisés dans les offres d'emploi. Principalement consulté pour ses offres d'emploi (82%), le site de Pôle emploi permet aussi de se renseigner sur le marché du travail (60%) et sur les aides proposées (58%). La moitié des demandeurs d'emploi ont trouvé sur le site des informations utiles pour améliorer leur candidature et passer des entretiens et 38% ont pu consulter des formations en lignes [cf. encadré 3].

Graphique 5

SITES INTERNET CONSULTÉS DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016 ayant utilisé Internet dans le cadre de leur recherche d'emploi
Source : Pôle emploi, FH – enquête IFOP sur les pratiques de recherche d'emploi

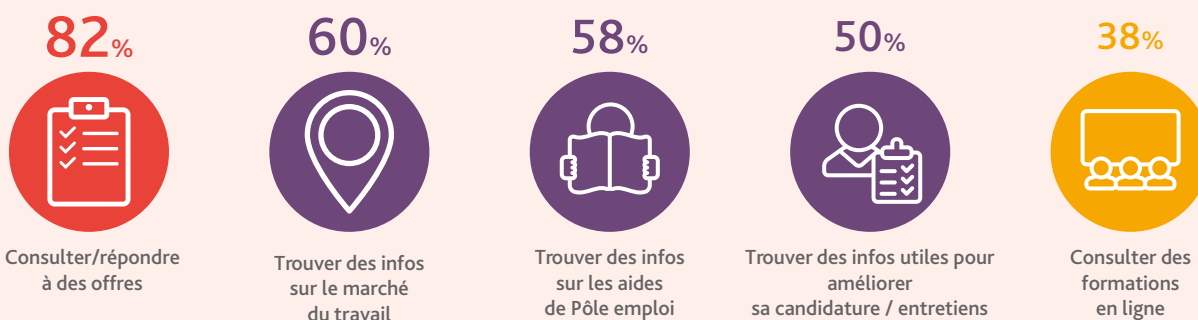
Encadré 3 : Le site Internet de Pôle emploi : pole-emploi.fr

Près de neuf demandeurs d'emploi sur dix (87%) utilisent le site Internet de Pôle emploi, qui arrive ainsi largement en tête des sites consultés par les demandeurs d'emploi devant les sites spécialisés dans les offres d'emploi.



Principalement consulté pour ses offres d'emploi (82%), le site de Pôle emploi permet aussi de se renseigner sur le marché du travail (60%) et sur les aides proposées (58%). La moitié des demandeurs d'emploi déclarent avoir trouvé sur le site des informations utiles pour améliorer leur candidature et passer des entretiens et 38% ont pu consulter des informations sur les formations en lignes.

LE SITE DE PÔLE EMPLOI A PERMIS DE...



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016 ayant utilisé Internet dans le cadre de leur recherche d'emploi
Source : Pôle emploi, FH – enquête IFOP sur les pratiques de recherche d'emploi

Globalement les utilisateurs sont plutôt satisfaits des informations qu'ils trouvent sur le site de Pôle emploi (77%). Ce taux de satisfaction augmente sensiblement chez les moins diplômés avec plus de huit utilisateurs sur dix (81%) qui se déclarent satisfaits (contre 74% des diplômés d'un BAC+2 au minimum).

La quasi-totalité des utilisateurs du site de Pôle emploi savent qu'ils peuvent y créer leur espace personnel (91%) et près des trois quarts (72%) l'ont effectivement créé. Dans ce cas, ils se montrent plutôt satisfaits (71% le jugent utile). Un peu plus d'un an après son lancement, le site Emploi Store est connu de près d'un quart des utilisateurs du site Pôle emploi. La moitié d'entre eux l'ont utilisé et dans ce cas 79% reconnaissent son utilité. Dans la plupart des cas ce site est utilisé directement pour trouver un emploi (66% des utilisateurs) mais il est aussi consulté pour préparer une candidature (42% des cas), aider à chercher un métier (33% des cas), se former (31% des cas) ou encore créer son entreprise (8% des cas).

Les canaux de recherche d'emploi en ligne sont complémentaires aux canaux traditionnels

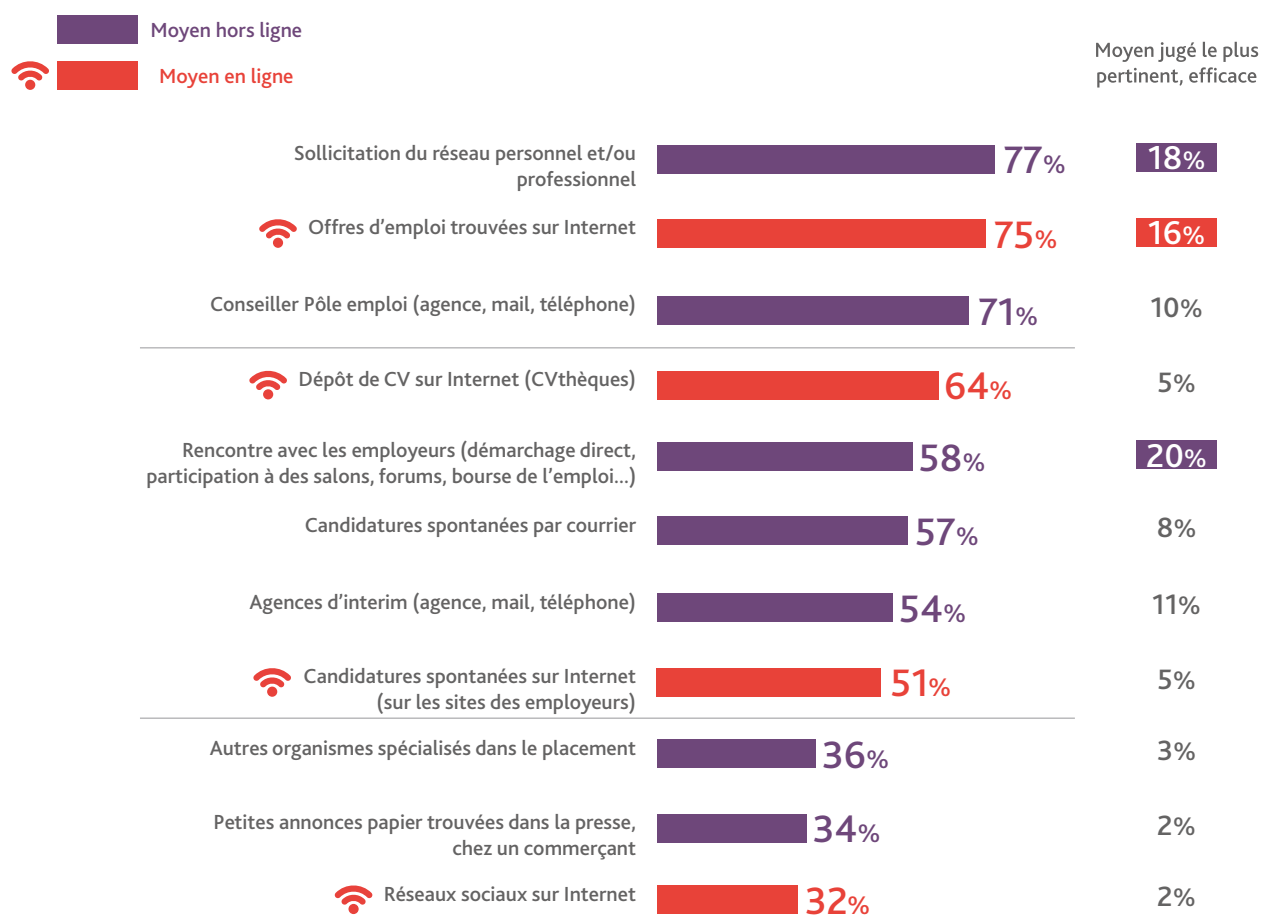
La sollicitation du réseau personnel et/ou professionnel est le canal de recherche d'emploi le plus utilisé par les demandeurs d'emploi

Les moyens de recherche d'emploi « en ligne » viennent en complément des moyens « traditionnels », qui sont mobilisés de manière importante. Ainsi, parmi une liste de onze moyens de démarches effectives de recherche d'emploi proposés [cf. figure 3], six moyens différents sont mobilisés en moyenne par les demandeurs d'emploi, qui sont dans leur grande majorité utilisateurs d'Internet (96%), contre trois en moyenne pour les non-utilisateurs de ce média.

Les moyens « traditionnels » de recherche d'emploi demeurent mobilisés de manière très importante. On retrouve ainsi comme moyen de recherche d'emploi le plus répandu, la sollicitation du réseau personnel ou professionnel³ (77%). Les demandeurs d'emploi jugent ce moyen très utile et le placent au 2^{ème} rang des moyens les plus efficaces pour trouver un emploi.

Figure 3

CANAUx MOBILISÉS DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016
Source : Pôle emploi, FH – enquête sur les pratiques de recherche d'emploi/ IFOP

³ La catégorisation de ce moyen en tant que démarche « hors ligne » est toutefois à modérer dans la mesure où ce réseau peut être aussi bien mobilisé via Internet et en dehors de ce média

Sept demandeurs d'emploi sur dix sollicitent leur conseiller Pôle emploi

Principale démarche de recherche d'emploi des chômeurs en comparaison aux autres actifs (Marchal et Rieucou, 2004), les contacts avec les intermédiaires du marché du travail sont également mobilisés de manière importante.

Ainsi, solliciter son conseiller Pôle emploi (en agence, par mail⁴ ou par téléphone) est la troisième démarche la plus utilisée parmi toutes celles proposées, et la deuxième parmi celles classées dans les moyens « hors ligne » (même si le contact par mail implique l'usage d'Internet). Ainsi, 71% des demandeurs d'emploi ont contacté leur conseiller dans le cadre de leur recherche d'emploi. Parmi les intermédiaires du marché du travail, les agences d'intérim sont aussi sollicitées par plus de la moitié des demandeurs et les autres intermédiaires (APEC, missions locales, cabinet de recrutement,...) par plus d'un tiers d'entre eux.

La rencontre directe avec l'employeur : le moyen jugé le plus efficace pour retrouver du travail

Un autre moyen très utilisé (58% des demandeurs d'emploi) est la rencontre directe avec l'employeur. Elle consiste à se présenter directement à l'entreprise, à déposer son CV en main propre, ou encore à participer à des salons ou des forums de l'emploi. C'est cette démarche qui est jugée la plus efficace pour retrouver du travail par un demandeur d'emploi sur cinq (parmi celles mobilisées) devant la sollicitation du réseau (18%) et consulter/répondre à des offres d'emploi sur Internet (16%). Toutefois, le contact direct avec l'employeur est plus souvent jugé plus efficace ou pertinent par les personnes ayant un niveau de formation peu élevé pour lesquelles le recrutement par voie distante peut être pénalisant (Marchal et Rieucou, 2004). Dans le même ordre d'idées, le recours à un intermédiaire comme le conseiller Pôle emploi est jugé comme le moyen le plus efficace par 20% des personnes peu diplômées (niveau primaire ou collègue) contre 10% de l'ensemble des demandeurs d'emploi interrogés. A l'inverse, les personnes plus diplômées privilégient à la fois les modes de recherche distants et la sollicitation de leurs réseaux.

Malgré une forte mobilisation des outils en ligne, les moyens hors lignes restent les plus efficaces

Parmi les demandeurs d'emploi interrogés, représentatifs des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en juin 2016, 40% ont retrouvé un emploi au moment de l'enquête⁵. Si les moyens « en ligne » sont très utilisés et indispensables pour s'informer sur le marché du travail ou sur une entreprise, pour préparer un entretien d'embauche, améliorer ses techniques de recherche d'emploi ou parfois se former, l'emploi a été dans la très grande majorité des cas trouvé par un canal « traditionnel » [cf. figure 4]. La sollicitation du réseau reste le moyen le plus efficace (37%), et, au total, 18% des emplois ont été trouvés directement grâce à un outil numérique.

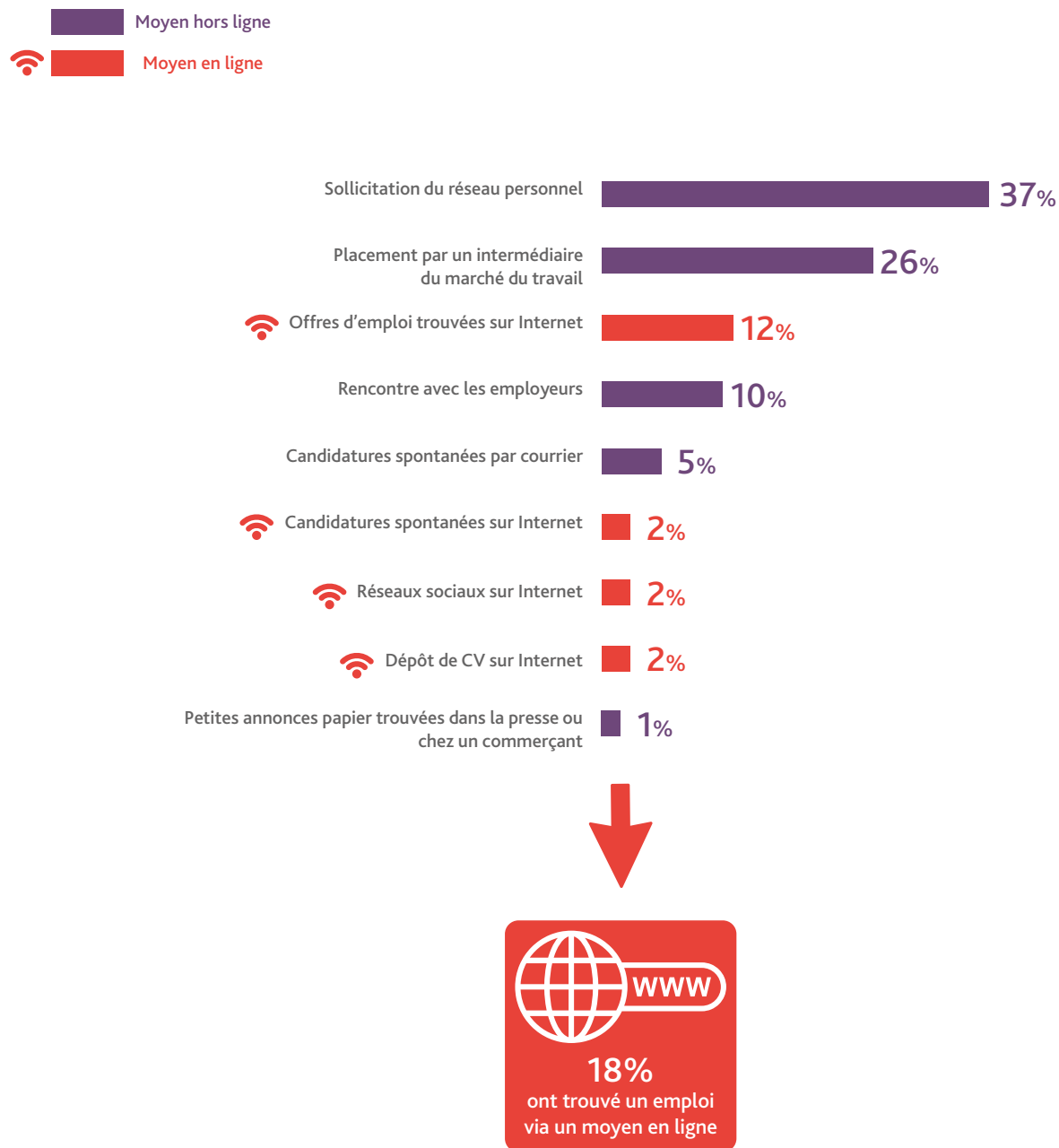
Les canaux de recherche en ligne sont donc complémentaires aux moyens de recherche d'emploi traditionnels « hors ligne » et s'inscrivent plus dans une logique d'accompagnement de la recherche d'emploi. Ils apparaissent ainsi comme un moyen privilégié et facile pour s'informer et rendre plus efficaces les démarches de recherche d'emploi.

⁴ Depuis le début de l'année 2016, tous les demandeurs d'emploi disposent d'une adresse mail permettant de contacter directement le conseiller en charge de leur accompagnement

⁵ Entre le 24 octobre 2016 et le 15 novembre 2016

Figure 4

MOYENS PAR LESQUELS LE DEMANDEUR D'EMPLOI A TROUVÉ/RETROUVÉ UN EMPLOI



Champ : demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B ou C en fin de mois en juin 2016 et ayant retrouvé un emploi au moment de l'enquête
 Source : Pôle emploi, FH – enquête sur les pratiques de recherche d'emploi/ IFOP

Encadré 4 : Sources et méthodes

CADRE DE L'ENQUÊTE

Ces dernières années, Pôle emploi a largement développé les services digitaux proposés aux demandeurs d'emploi, dans un souci d'élargissement et de personnalisation des services, mais aussi dans un souci d'efficacité afin de libérer du temps supplémentaire à destination des demandeurs d'emploi qui en ont le plus besoin. Cependant, peu d'informations sont disponibles sur l'utilisation de ces services numériques par les demandeurs d'emploi et sur leurs attentes en la matière. Cette analyse a été réalisée en collaboration avec l'Ifop.

BASE DE SONDAGE

Un fichier spécifique regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie A, B et C a été constitué à partir du Fichier Historique. Pour ne pas se limiter aux seuls demandeurs d'emploi ayant une certaine appétence au numérique, l'interrogation a été faite via une enquête téléphonique (et non par web). Le terrain de l'enquête a été effectué par l'Ifop début novembre 2016.

ÉCHANTILLONNAGE

Interrogation de 3 500 demandeurs d'emploi, inscrits sur les listes de Pôle emploi fin juin 2016. Un redressement de type « calage sur marges » a été opéré en utilisant comme variables de calage les variables retenues dans la stratification (sexe, âge, ancienneté d'inscription sur les listes de Pôle emploi).

Annexe : Bibliographie

Fondeur Y., « Dynamiques écologiques du marché en ligne autour de la circulation des offres d'emploi » Pôle emploi « Etudes et recherche » n°7 juin 2016.

Larquier (de) G., Rieucau G., « Trouver du travail par annonce : une porte étroite. Exploitation de l'enquête "Emploi" (2003-2012) », CEE, Document de travail, n° 286, Septembre 2015.

Marchal E., Rieucau G., « Les filières d'embauche, une exploitation de l'enquête Emploi 2004 », rapport pour la Dares, Rapport de recherche du CEE, n°34, juillet 2006.

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Stéphane DUCATEZ

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

www.pole-emploi.org

